



Revision de la pension alimentaire

Par **dap**, le **11/07/2011** à **12:22**

Bonjour,
Mon ex mari va avoir un second enfant. Mon fils m'a appelé en disant qu'il avait entendu son père dire qu'il voulait changer le type de garde pour une garde alternée afin de ne plus payer de pension alimentaire.
Je signale que depuis 5 ans que nous sommes divorcés, je n'ai jamais fait de demande d'actualisation de la pension. D'autre part, mon ex fait toujours subir à notre fils les éléas de sa vie, n'y a t il pas un moyen pour l'empêcher de se comporter ainsi envers notre enfant que cela perturbe, vous imaginez bien.
Cordialement

Par **mimi493**, le **11/07/2011** à **13:34**

[citation]D'autre part, mon ex fait toujours subir à notre fils les éléas de sa vie, [/citation] c'est à dire ?

Par **dap**, le **11/07/2011** à **13:49**

Mon ex lui avait dit combien il payait de pension par exemple. Il ne s'en occupe pas, il le laisse chez sa maman. sa compagne non plus ne s'en occupe pas. Il faisait croire à notre fils qu'il travaillait alors qu'il était de sorti. Ils partent en vacances sans lui dire. C'est vraiment sa mère qui s'en occupe.
Quand avec son amie ils ont eu leur 1er enfant, il m'avait dit qu'il voulait me prendre mon fils, se qui ne s'est pas fait... c'est l'argent qui guide la vie de mon ex pourtant il en a. La c'est pareil, il a dit devant son propre enfant qu'il payait trop chère de pension pour lui...devant notre enfant
Voilà, il y a beaucoup de problèmes que je n'énumère pas mais mon fils est triste de cela.
Cela fait des années que ca dure, n'y a t il pas un moyen pour obliger

son père à mieux se comporter avec lui ?

Par **mimi493**, le **11/07/2011** à **13:52**

non, ce n'est pas du ressort du juridique, sinon, on enlèverait leurs enfants à la moitié des parents